



Compte-rendu de rencontre

Rôles et limites des bénévoles investis dans la formation de base aux adultes

Le 23 septembre 2016

de 9h30 à 12h30

Public

Bénévoles ou salariés de la formation des compétences clés aux adultes.

Objectifs

- Sensibiliser à l'importance de répondre aux objectifs des apprenants
- Comprendre l'enjeu d'orienter les apprenants vers les bons dispositifs de formations
- Définir son rôle dans la structure et auprès des apprenant(e)s
- Définir ses limites et savoir passer le relais

L'enseignement des savoirs de base aux adultes repose essentiellement sur le secteur associatif.

En cette période de rentrée, les associations renforcent leurs équipes. Ce sont ainsi des milliers de bénévoles qui s'investissent dans cette mission d'une grande responsabilité. Il s'agit d'accompagner des personnes, souvent dans des situations d'urgence, à gagner en autonomie par la maîtrise de la langue.

C'est une mission de bénévolat très enrichissante, mais aussi difficile. Le bénévole est très souvent sollicité sur des thématiques qui dépassent sa mission et son champ de compétence : urgences administratives, logement, insertion professionnelle... Quelle posture adopter ? A qui passer le relais quand les demandes dépassent le cadre de la mission ?

Programme de la Rencontre

1

1. Le rôle et les limites du bénévole - Sandra Gison, directrice de l'Association ADAGE

- Définir les limites du rôle du bénévole
- Intégrer des outils et des postures adaptés au contexte "d'insertion" au quotidien
- Se repérer parmi les partenaires pour savoir passer le relais

2. L'orientation ou réorientation des apprenants en fonction de leurs besoins - Sarah Matei, chargée de mission de l'Association Réseau Alpha

- Orienter les apprenants en fonction de leurs besoins est un premier préalable pour faciliter la mission de chaque bénévole et assurer ainsi un accompagnement de qualité aux apprenants.
- Les enjeux de l'orientation des apprenants
- Quelques exemples de dispositifs/structures spécialisés

3. Le projet Réseau EIF-FEL - Isabelle Devaux, chargée de projets linguistiques, DDCT, Ville de Paris, Service Égalité, Intégration et Inclusion

- Mettre en réseau les acteurs de l'enseignement du français à Paris
- Assurer une orientation qui réponde aux besoins des apprenants tout au long de l'année
- Contribuer à sécuriser les parcours de formation

Echanges et questions

BILAN

Durée de la rencontre : 2h30

3 intervenantes

44 inscrit(e)s

34 présent(e)s le jour de la rencontre

21 associations représentées

1- Intervention Sandra Gidon, association ADAGE

ADAGE

L'association ADAGE (association d'accompagnement global contre l'exclusion) intervient dans l'accompagnement des publics fragilisés vers l'insertion sociale et professionnelle.



Aux origines d'ADAGE :

L'association ADAGE a huit ans, elle se propose de soutenir et d'intervenir principalement auprès de femmes, car celles-ci sont souvent moins visibles, pour les accompagner dans leur parcours professionnel. Intervenir auprès des femmes permet de créer un rayonnement sur toute la cellule familiale.

ADAGE travaille à partir d'une méthode québécoise : l'ADVP, Activation du Développement Vocationnel et Personnel. L'ADVP est une démarche d'orientation

professionnelle et personnelle, qui met l'accent sur la connaissance de soi et de l'environnement professionnel. Le postulat de cette méthode est le suivant : pour faire des choix, il faut une méthodologie, connaître le monde qui nous entoure et se connaître. Cette méthode permet à chacun de faire ses propres choix.

Mode d'intervention :

- Individuel
- Collectif

Actions :

- Accompagnement : accueil, diagnostic, suivi vers et dans l'emploi, aide à la recherche d'emploi, action linguistique à visée professionnelle (A1.1)
- Maintien dans l'emploi : qualification par la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience)
- Chantier d'insertion : Préparation aux concours d'aide soignante et d'auxiliaire de puériculture
- Groupes de parole : Parentalité, famille et école, conduites à risque
- Formation des professionnels intervenant dans le champ de l'orientation et de l'accompagnement vers l'emploi (consultants, formateurs, conseillers en insertion).

Objectifs :

- Permettre aux femmes de connaître leurs droits et devoirs (logement, santé, scolarité des enfants...)
- Accéder à la culture et à la ville. Ainsi, quelque soit l'atelier suivi, les femmes ont l'opportunité de se rendre au cinéma, dans un café... L'ensemble de cette démarche repose sur l'objectif de reproduire le cadre professionnel et de familiariser les femmes avec des environnements sociaux qui peuvent leur être éloignés et qui pourraient être susceptibles de créer du lien dans un cadre professionnel (participer aux discussions sur tel ou tel film, accepter d'aller prendre un café avec ses collègues).

Questions du public :

- **Y a-t-il d'autres associations comme la vôtre et accueillez-vous uniquement des personnes de Paris ?**

ADAGE accueille surtout des femmes domiciliées à Paris, parce que l'association est financée essentiellement par la ville et l'Etat. L'association ne communique pas particulièrement sur son activité car elle est suffisamment bien identifiée auprès des partenaires et des acteurs publics et privés. Les femmes accompagnées sont souvent orientées par les Equipes de Développement Local (EDL), des assistant(e)s social(e)s, d'autres associations...

o **Le public de votre association est-il essentiellement ou exclusivement féminin?**

ADAGE accueille essentiellement des femmes. Mais elle reçoit aussi des hommes sur certains projets, comme certains ateliers sur la recherche d'emploi.

o **Débat autour du vouvoiement et de la posture**

Un grand débat a animé la rencontre autour de la question du tutoiement/vouvoiement.

Le vouvoiement est la norme en France pour un grand nombre de démarches : que ce soit se rendre à la boulangerie, aller à la préfecture, à la mairie... Il fait donc partie des codes sociaux. C'est la règle dans le milieu professionnel, administratif, médical, scolaire...

A l'association ADAGE, le vouvoiement est de mise. Ainsi les personnes ont une occasion d'apprendre ce code.

Pour Sandra Gidon, le vouvoiement ou le tutoiement est un choix libre de chaque individu, uniquement si les deux usages sont connus et maîtrisés de la personne. Si la personne ne sait pas utiliser le vouvoiement, alors il est de la responsabilité du/de la formateur/trice de le lui enseigner, lui permettant ainsi de se mouvoir dans la société. Ainsi dans les cours, les stagiaires et les formateur/trice se vouvoient et les stagiaires se tutoient entre elles si elles le souhaitent. Elles maîtrisent les deux codes et peuvent choisir lequel utiliser en fonction des contextes et des personnes.

La posture - le vouvoiement est aussi une manière de conserver un cadre professionnel. C'est-à-dire, que parfois les personnes accompagnées n'auront pas d'endroit où dormir, logeront dans des hôtels sociaux avec leur famille... des situations face auxquelles il est difficile de rester insensible et que pourtant le bénévole/salarié-e ne pourra prendre en charge personnellement.



o **Acceptez-vous d'accompagner des personnes sans papier?**

ADAGE n'a pas de compétences juridiques et ne reçoit pas de personnes sans papier car l'association a pour objectif l'insertion professionnelle. Il paraît un peu vain d'accompagner une personne qui n'aura finalement pas le droit d'accéder à un emploi plus tard.

Isabelle Devaux : la question de la régularisation est une compétence de l'Etat et fait l'objet de modifications législatives régulières. Il est intéressant de s'informer/se former régulièrement sur ces questions-là.

o **Comment faire lorsque les apprenant(e)s soumettent une question à laquelle je ne peux pas répondre (problème administratif, factures/coupure d'électricité...)?**

1- Demander à la personne si elle connaît un assistant(e) social(e). Les Permanences Sociales d'Accueil (PSA) sont faites pour les gens qui sont sans domicile fixe. Il existe aussi les PMI, Protection Maternelle et Infantile. Les Mairies peuvent également orienter vers les structures compétentes en fonction des problématiques rencontrées.

Paris met à jour chaque année un guide permettant de guider toute personne en situation de précarité vers les relais adaptés : [Guide Solidarité à Paris Hiver 2016](#)

2- Il est récurrent d'entendre que l'assistant(e) social(e) ne sert à rien. Dans ce cas, il peut être intéressant que le/la formateur/trice **renoue le lien** en interrogeant la personne sur ses rendez-vous avec l'assistant(e)s social(e) afin d'identifier les avancées : quand a eu lieu votre rendez-vous? Avez-vous fait une demande de logement avec votre assistant(e)?... Le simple fait, en tant que formateur/trice, d'être à l'écoute et d'en discuter avec la personne, de rappeler ce qui a été fait, de proposer de se renseigner sur d'autres dispositifs... peut être une démarche satisfaisante pour la personne.

Informations pratiques

Adresse : 17 rue Bernard Dimey, 75018 Paris

Téléphone : 01 58 59 01 67 - Mail : adage18@orange.fr



2- Intervention de Sarah Matei, association Réseau Alpha

a- Eléments de contexte :



Quelques chiffres sur l'immigration et les difficultés linguistiques

L'Île-de-France est la première région d'accueil des populations migrantes : 2 millions d'immigrés.

En 2011, en Île-de-France, selon l'enquête IVQ (Information Vie Quotidienne) de l'INSEE, **1 009 000 Franciliens âgés de 18 à 65 ans, soit 13 %, sont en difficulté importante face à l'écrit.** Parmi eux, 287 000 adultes âgés de 18 à 65 et ayant été scolarisés en France étaient en situation d'illettrisme en 2011, soit 5 % de la population francilienne.

Historiquement, la réponse apportée aux problématiques s'est d'abord structurée dans le secteur associatif, dans les **années 1960.**

Aujourd'hui, nous constatons une immigration plus diversifiée que par le passé, en termes de nationalités, de niveaux de scolarisation... De plus, on est passé d'une immigration temporaire à une immigration plus durable.

Réforme du droit des étrangers et formation linguistique

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la signature d'un Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) est obligatoire pour les primo-arrivants.

La loi du 7 mars 2016 relative aux droits des étrangers a réformé le dispositif d'accueil et d'intégration des étrangers accédant pour la première fois au séjour en France et désireux de s'y installer durablement. Elle a créé un parcours personnalisé d'intégration républicaine d'une durée de 5 ans. La première étape de ce parcours est marquée par la signature d'un contrat d'intégration républicaine (CIR) entré en vigueur le 1^{er} juillet 2016. Le CIR, qui se substitue au contrat d'accueil et d'intégration (CAI), est articulé autour de :

- une formation civique, relative aux principes, aux valeurs et aux institutions de la République,
- une formation linguistique, visant à l'acquisition de la langue française.

La personne est soumise, sur la plateforme d'accueil de l'OFII, à un test de positionnement écrit et oral destiné à mesurer ses compétences linguistiques en français. En fonction des résultats, 3 parcours de formation linguistique sont proposés : 50 heures, 100 heures ou 200 heures. Ce parcours vise une progression vers le niveau A1, supérieur au niveau A1.1 précédemment requis dans le cadre de l'ancien contrat d'accueil et d'intégration.

Cette formation linguistique est obligatoire lorsque la personne a un niveau inférieur au niveau A1 du CECR.

Une fois prescrite, cette formation est obligatoire. En la suivant avec assiduité et sérieux, et en progressant entre le test initial, le test intermédiaire et le test final, l'étranger respecte les conditions requises pour l'obtention d'une **carte de séjour pluriannuelle**, prévue par la loi du 7 mars 2016.

L'offre de Réseau Alpha

Dans le contexte décrit ci-dessus, l'offre associative s'est développée. Aujourd'hui, l'association Réseau Alpha estime à 900 le nombre de structures proposant des ateliers d'enseignement du français en Île-de-France .

Il est important d'identifier cette offre linguistique pour :

- Pouvoir orienter les apprenant(e)s

- Sécuriser le parcours des apprenant(e)s
- Compléter les dispositifs existants

Il existe aujourd'hui plusieurs cartographies de la formation linguistique, mais elles sont souvent partielles car elles sont limitées géographiquement, en termes d'actions (uniquement les ASL par exemple)... C'est pourquoi l'association Réseau Alpha a été créée, en 2006, par deux animatrices bénévoles d'ateliers de français.

L'association Réseau Alpha référence l'offre d'apprentissage du français en Île-de-France et propose des ressources aux structures de proximité investies dans l'apprentissage du français. Elle vise ainsi à créer du lien entre les acteurs investis dans l'apprentissage du français, et l'accompagnement des migrants. Elle propose notamment une cartographie de l'offre de formation linguistique en Île-de-France .

Objectifs de Réseau Alpha :

- Outiller les formateurs/trices

L'actualisation des informations se fait par les associations elles-mêmes. Bien sûr, un des enjeux pour Réseau Alpha est l'actualisation de ces données. Elle sensibilise les associations à mettre à jour leurs informations.

- Orienter les apprenant(e)s vers les structures de proximité adéquates

Les formateurs/trices ont souvent une connaissance des acteurs présents dans leur quartier, mais peu au de-delà de cette sphère.

Remarque : par structures de proximité, il faut comprendre les différents acteurs de la formation linguistique sur le territoire : les associations, les cours municipaux, le dispositif « Ouvrir l'école aux parents »...

b- Présentation du fonctionnement du site Internet Réseau Alpha :

- Page d'accueil du site Internet

RESEAU ALPHA
Le site collaboratif de l'apprentissage du français en Île-de-France
Le site est en cours de construction. Il n'est donc pas dans sa version définitive.
N'hésitez pas à contacter l'équipe de Réseau Alpha pour toute question

QUI SOMMES-NOUS ? OÙ APPRENDRE LE FRANÇAIS ? COMMENT S'ORIENTER DANS LE CHAMP SOCIAL ? BOÎTE À OUTILS

CARTOGRAPHIE
ACCÉDEZ AUX OFFRES DE FORMATION DE FRANÇAIS
SUR NOTRE CARTOGRAPHIE RÉGIONALE
EN UN CLIC !
DÉCOUVRIR

Trouver des formations de français

Les rendez-vous à ne pas manquer

du 7 sept. 2016 au 24 sept. 2016 Session d'inscription aux ateliers de FLE de l'association AGF 17-18

Proposer un événement

○ Page « Trouver une formation »

Inscrire le code postal et le type de formation recherché.

réseau alpha Le site est en cours de construction. Il n'est donc pas dans sa version définitive. N'hésitez pas à contacter l'équipe de Réseau Alpha pour toute question

[QUI SOMMES-NOUS ?](#)
[OÙ APPRENDRE LE FRANÇAIS ?](#)
[COMMENT S'ORIENTER DANS LE CHAMP SOCIAL ?](#)
[BOÎTE À OUTILS](#)

Accueil / Où apprendre le français ? / Trouver une formation

TROUVER UNE FORMATION DE FRANÇAIS

Code Postal : Je recherche une action de formation pour :

6

○ Page « Formation »

Une fois avoir choisi un code postal et/ou une action de formation, vous arrivez sur une page de ce type, avec L'offre de formation (ici : 0), les structures proposant des formations de ce type (ici : 22), une cartographie. En cliquant sur chaque structure (le « + »), vous obtenez des informations sur son projet notamment.

TROUVER UNE FORMATION DE FRANÇAIS

Code Postal : Je recherche une action de formation pour :

Formations
[0 résultats]

Structures proposant ce type de formation
[22 résultats]

▲ Ces structures proposent aussi des cours de français mais n'ont pas renseigné les détails des formations (jours, public...). Pour plus d'informations, contactez-les directement.

- ACCUEIL GOUTTE D'OR [AGO]
- ACCUEIL LAGHOUAT
- ASSOCIATION APPRENDRE VIVRE DEVENIR [ASSOCIATION AVD]
- ATOUTS COURS [AAC]
- CEFIL
- CENTRE ALPHA CHOISY
- CENTRE D'INSERTION SOCIALE ET D'ACCOMPAGNEMENT [CISA]

Données cartographiques ©2016 Google Conditions d'utilisation Signaler une erreur cartographique

Votre structure n'est pas référencée ? Devenez membre !

○ Page « Comment s'orienter dans le champ social »

La cartographie devrait voir le jour prochainement.

7

Le site Internet de Réseau Alpha fournit également d'autres ressources complémentaires, telles que lexique, dispositifs, agenda, newsletter, etc.

b- Présentation de quelques dispositifs

Le test de positionnement

Lorsqu'une association reçoit une personne qui souhaite prendre des cours de français, elle évalue son profil et ses besoins pour lui proposer une formation adaptée.

Quelques éléments du test : lieu d'habitation, compétences linguistiques, connaissance des espaces sociaux, compétences cognitives, parcours, situation professionnelle et familiale, projets et besoins.



Rentrées partagées

Dans certains quartiers, les structures d'enseignement du français se réunissent pour présenter leurs ateliers. Ces rentrées permettent sur un arrondissement donné d'orienter les publics en fonction de leurs besoins et des places disponibles dans les différentes structures. Actuellement à Paris, trois arrondissement organisent des rentrées partagées qui ont lieu en septembre : le 11^{ème}, le 13^{ème} et le 18^{ème} arrondissement. Ces rentrées partagées sont coordonnées par les Equipes de Développement Local (EDL).

Dispositif « ouvrir l'école aux parents »

Lancé en 2008, ce dispositif est mené en partenariat par le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Education nationale et celui de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Les préfets de région et les recteurs d'académie coordonnent l'opération au niveau local

Objectif : autonomie sociale et communicative. Il s'agit d'accompagner les parents dans : le soutien qu'ils apportent à leurs enfants à l'école ; l'exercice de la parentalité ; l'atteinte d'un niveau de langue.

Public : parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union européenne, volontaires

Les formations ont pour objectif de permettre :

- L'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire) ;
- La connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française ;
- La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents.

Informations pratiques

Adresse : Tour Essor, 14 rue de Scandicci, 93500 Pantin

Téléphone : 01 86 95 01 72

Mail : info@reseau-alpha.org

Site Internet : www.reseau-alpha.org

N'hésitez pas à recenser votre association et à mettre à jour vos fiches formation !

3- Intervention d'Isabelle Devaux, Direction Démocratie Citoyenneté et Territoires de la ville de Paris



8

a- Eléments de contexte



L'une des spécificités de la ville de Paris est son investissement dans l'enseignement du français. Elle propose ainsi des Cours Municipaux pour Adultes (CMA) qui accueillent 27 000 personnes chaque année, dont un tiers pour l'apprentissage du français. Parallèlement elle soutient un grand nombre d'associations proposant des cours de FLE/ASL.

En matière d'intégration, la compétence est régalienne (Etat). Chaque année, la ville de Paris consacre 7 millions d'euros pour l'enseignement du

français (entendu dans une perspective large). Les actions soutenues et celles proposées par la ville de Paris bénéficient chaque année à 16 000 personnes.

Au sein des différentes directions, on retrouve les EDL – Equipes de Développement Local –, qui mettent en place la politique de la ville. La politique de la ville est une politique publique mise en place dans les années 1980, qui a pour but d'identifier les quartiers urbains qui sont les plus en difficultés et qui méritent donc une attention et un soutien particulier. Les EDL sont les principaux acteurs de la politique de la ville à Paris. Elles travaillent en permanence au contact des acteurs locaux et apportent leur aide pour monter et suivre les projets concernant la vie d'un quartier.

b- Le réseau EIF-FEL

Malgré la richesse de l'offre de formation, les besoins des personnes ne sont pas toujours satisfaits, à tel point qu'il y a souvent des listes d'attente dans les associations.

Fort de ce constat, la ville de Paris a souhaité mettre en place le projet Réseau EIF-FEL.

Ce projet a démarré en janvier 2015 en partenariat avec trois associations parisiennes (Réseau Alpha, le CEFIL et le Centre Alpha Choisy). Ce projet, d'une durée de 3 ans, est expérimenté dans un 1er temps dans les 13ème, 14ème et 18ème arrondissements, quartiers classés politique de la ville. Le périmètre d'action du Réseau EIF-FEL pourra ensuite être étendu à l'ensemble de la capitale.

Ce projet poursuit les objectifs suivants :

- Répondre au manque de coordination constaté, en dépit des initiatives déjà existantes. Il s'agit de mettre en réseau les acteurs de l'enseignement du français à Paris
- Améliorer l'orientation des publics
- Rationaliser les pratiques d'évaluation et de positionnement
- Sécuriser les parcours de formation
- Mieux informer les prescripteurs sur l'offre de formations
- Poser un diagnostic sur le français à Paris et éventuellement : orienter/réorienter les actions existantes ; mobiliser des financements pour d'autres types d'offres...

Financement :

- Ville de Paris
- Fond Asile Migration Intégration : fonds européen
- Etat
- Le Ministère de la Culture

Axes d'intervention :

- Mise en place et animation de deux permanences linguistiques d'accueil, d'information et d'évaluation. Le CEFIL et le Centre Alpha Choisy assumeront ces permanences, soit deux permanences avec deux salariées à temps-plein. Le Centre Alpha Choisy travaille sur le 13 et 14ème. Le CEFIL travaille sur le 18ème arr. de Paris. Ces permanences sont ouvertes aussi pour répondre aux interrogations des associations.
 - Harmonisation des démarches (évaluation, positionnement...), des outils, du vocabulaire..., afin de sécuriser le parcours de formation des apprenant(e)s.
 - Qualification des acteurs. Pour permettre au maximum d'acteurs de partager la compréhension des démarches, seront proposées : des formations de formateurs/trices salariés et bénévoles, des formations pour les prescripteurs.
- Le réseau EIF-FEL a vocation à couvrir au maximum l'ensemble des arrondissements sélectionnés, par la tenue de plusieurs permanences, dans différents lieux.

En pratique :

L'équipe assurant les permanences préconise des formations en fonction de l'évaluation réalisée et des disponibilités dans les associations. Les permanences s'adressent aux individus et aux prescripteurs (Pôle emploi...).

Quand se diriger vers le Réseau EIF-FEL ?

- Lorsque l'on est prescripteur
- Quand l'association se retrouve avec une liste d'attente et souhaite orienter les personnes vers d'autres structures.
- Quand le ou la formateur/trice souhaite orienter la personne vers une formation ou qualification désire préalablement vérifier les compétences de l'apprenant(e)s par rapport aux pré-requis du diplôme ou de la formation.

Les associations restent souveraines dans l'accueil et l'inscription des apprenant(e)s.

POUR EN SAVOIR PLUS :



RENDEZ-VOUS :

- **Le mercredi 28 septembre de 14h-17h30**, à la **Mairie du 18^e arrondissement**, salle des fêtes.
Inscription : christine.balai@paris.fr

- **Le mardi 11 octobre de 14h30 à 17h00**, à la **Mairie du 14^e arrondissement**, salle des mariages.
Inscription (avant le 07 octobre) : <https://goo.gl/forms/pGSQOb1NZzHerS1Y2>

Ordre du jour :

- ✓ Ouverture par les élus
- ✓ Introduction et présentation du Réseau EIF-FEL (objectifs, différents axes, implantation)
- ✓ Présentation de l'offre de formations linguistiques existant sur le territoire
- ✓ Fonctionnement / mode opératoire du pôle de permanences linguistiques

La rencontre sera suivie d'un moment de convivialité qui devra permettre de poursuivre les échanges engagés.